

Le continuum défense-développement, essentiel pour rétablir durablement la paix

Par L'Agence Française de Développement

Lorsque, dans une société autrefois paisible mais marquée par la régression économique et sociale, la Kalachnikov passe pour un symbole d'autonomie et d'entrée dans la vie adulte, le renversement du système de valeurs est complet. C'est ce qui se passe aujourd'hui dans les territoires du Nord-Cameroun, du Niger, du Nigéria et du Tchad, où la secte Boko Haram fait régner la terreur et instaure, pour certains, une forme de redistribution hyperviolente. Faute de développement, une région sombre dans l'insécurité et la violence.

L'engagement militaire français a pour objectif immédiat et premier de protéger les populations et de limiter les risques de contagion régionale. Mais les responsables militaires ne sauraient s'en satisfaire : « *gagner la guerre ne suffit pas pour gagner la paix* », a expliqué récemment le général de Villiers, chef d'Etat-major des armées. Il faut agir en amont, autant que possible, pour prévenir les conflits ; et agir en aval autant que nécessaire, pour stopper l'hémorragie.

Agir en amont comme en aval suppose de bien analyser ensemble les causes de la violence et de l'insécurité. Les facteurs de crises et de conflits sont multiples : économiques, sociaux, politiques, géopolitiques et environnementaux. Leur racine commune réside dans la notion de vulnérabilité, que l'on peut définir comme la surexposition d'une zone à des chocs (endogènes ou exogènes) associée à la faible capacité collective à y faire face, alors que les risques de contagion à un même bassin de fragilités structurelles sont forts. La violence et l'insécurité se nourrissent du sous-développement, c'est-à-dire de l'absence de perspectives d'emploi, d'une éducation de mauvaise qualité pour les jeunes, de la marginalisation de régions entières négligées par l'Etat central dans l'accès aux services publics essentiels, de la pression sur des ressources naturelles disponibles, enfin des déplacements de population.

L'enjeu est aujourd'hui, plus que jamais, de décroiser les approches traditionnelles, secteur par secteur, ou pays par pays, et de créer des liens entre militaires et civils dans leurs champs d'activités respectifs. Il s'agit d'assurer un continuum entre défense, diplomatie et développement et d'articuler les temporalités, de la réponse rapide à l'urgence sécuritaire et humanitaire à la mise en place plus longue d'une dynamique de développement durable. C'est l'esprit des Objectifs de développement durable (ODD), souscrits par la communauté internationale à New York, il y a juste un an, et qui introduisent pour la première fois la paix, la justice et le renforcement des institutions (ODD 16) ainsi que la réduction des inégalités au sein des pays (ODD 10) dans les objectifs de la politique de développement. Civils et militaires ont une action distincte mais complémentaire pour agir dans les situations post-conflit, au service de ce nouvel agenda international.

Un exemple ? Dans l'Adrar des Ifoghas, château d'eau dans le Nord du Mali, l'armée française d'abord, la force Serval puis Barkhane, met sur pied de petits projets, au titre de la coopération civilo-militaire (financement de digues par exemple) ; l'AFD vient ensuite compléter le dispositif de sécurisation des ressources en eau par l'érection d'un barrage semi-enterré qui permet la régénération des puits.

L'équipe France peut encore gagner en performance et en efficacité d'action. Nos partenaires ont résolument pris un tournant stratégique vis-à-vis des Etats fragiles, et ce depuis 2011 (Banque Mondiale, Allemagne, Royaume-Uni). Les Britanniques, en particulier, se sont dotés d'une méthode (les *Stabilisation Units*) et de moyens d'action dédiés, avec environ 6 Md£ d'aide britannique consacrés aux Etats fragiles. L'« approche globale » est une démarche intégrée de coordination et d'articulation des différents acteurs du continuum dit « 3D » (défense, diplomatie, développement). L'AFD applique déjà les principes de « l'approche globale » et développe ses relations au sein du dispositif institutionnel français de prévention et de gestion des crises, notamment avec la Mission de stabilisation et avec la Mission de l'action humanitaire du Centre de crises et de soutien (CDCS) et depuis 2014 avec différentes entités du Ministère de la défense.

Il faut à présent passer la vitesse supérieure. En septembre prochain, une initiative sur le bassin du lac Tchad d'un montant de 35 millions d'euros va donner les moyens à des ONG déjà au fait des réalités locales d'intervenir de manière significative et intégrée sur un bouquet de secteurs (agriculture, éducation, développement économique), dans une zone couvrant les quatre pays limitrophes du lac, en cohérence avec les autres programmes de développement déjà prévus dans chacun des pays. Au Machrek, une initiative en direction de la Jordanie et du Liban va permettre de répondre au défi de l'accueil par ces pays hôtes des populations réfugiées de Syrie. D'autres initiatives de ce type pourraient se mettre en place pour accompagner le retrait des troupes françaises en Centrafrique ou en Afghanistan. Ces initiatives gagneraient en effet à pouvoir être généralisées.

Pour y parvenir et conformément aux demandes exprimées par la Représentation nationale et la communauté de la défense, il serait utile de doter notre pays d'un outil dédié et pérenne, financé à partir de moyens budgétaires additionnels et sanctuarisés, d'un montant significatif. Cet outil permettrait à la France de disposer de moyens de développement commensurables à notre effort de défense et mobilisables rapidement. Les subventions sont l'unique moyen d'intervenir rapidement et durablement dans ces situations difficiles, car les prêts sont impraticables dans des contextes aussi risqués. **L'Agence Française de Développement a proposé de créer en son sein une « Facilité de lutte contre les vulnérabilités et de réponse aux crises »**, afin d'agir sur les causes profondes des crises et d'éviter leur extension régionale. Financée par une partie du produit de la Taxe française sur les transactions financières, cette facilité pourrait permettre des initiatives pluriannuelles, composées d'un ensemble de projets articulés à l'échelle d'un bassin de crises. La mise en place d'une telle facilité permettrait de compléter de façon décisive notre dispositif de gestion des crises internationales au voisinage de l'Europe et de la France.

Pour aller plus loin : http://www.afd.fr/home/projets_afd/crises-et-conflits